



COMMUNES DE LA GUADELOUPE  
06 DEC. 2019  
Service Comptable

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	21	24	03

  

Vote	
A L'Unanimité	Pour : 24
	Contre : 00
	Abstention : 00

L'an 2019, le 22 Novembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la **SALLE DES DELIBERATIONS**, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE**, Maire, pour la tenue de sa 3<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 15 Novembre 2019.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15 Novembre 2019.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE (*Maire*) – M. Claude MAGLOIRE (*1<sup>er</sup> Adjoint*) – Mme Josette OTTO AZINCOURT (*2<sup>ème</sup> Adjointe*) – M. Renaud RENIER (*3<sup>ème</sup> adjoint*) – Mme Dany MARCIN PLANTIER (*4<sup>ème</sup> Adjointe*) – M. Justin RUPAIRE (*5<sup>ème</sup> Adjoint*) – Mme Gilberte EUGENIE (*6<sup>ème</sup> Adjointe*) – M. Philippe RENIER (*7<sup>ème</sup> Adjoint*) – M. Léonard Edwige BARTHEL – M. Claude JERSIER (Arrivée à 18h15) – M. Louis LAROCHELLE – M. Michel CHAIBRIANT – Mme Louisiane DEGLAS – Mme Marie-Agnès SAINT-VAL – Mme Justina FAVORINUS (Départ à 20h15 en ayant donné procuration à Louisiane DEGLAS) – M. Jean-Philippe NOËL – Mme Laurence LAROCHELLE – Mme Chantal MACHARES (Arrivée à 18h55) – M. Jimmy FAUSTA – Mme Laurence CHRISTOPHE (Départ à 20h30 en ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) – M. José JULAN (21)

**REPRÉSENTÉS :** Mme Achille Germaine HATILIP ROCH (*8<sup>ème</sup> Adjointe*) ayant donnée procuration à Mme OTTO AZINCOURT Josette – Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE ayant donnée procuration à M. Claude MAGLOIRE – Mme Christelle GILLES ayant donnée procuration à M. Justin RUPAIRE (03)

**ABSENTS :** Mme Ninette SAINTE-LUCE- Mme Lucie LAROCHELLE – M. François EDAU - Mme Annick BARTHEL – M. Jean-Luc LIBER (05)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Convocation du Conseil Municipal en date du :

15  
NOVEMBRE  
2019

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

[ ]

-et de sa publication le :

[ ]

D\_20191122\_04

EXAMEN ET VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2019 adopté par délibération n°9 du Conseil Municipal du 27 Mars 2019 ;
- Vu le projet de Décision Modificative budgétaire n°1 présenté par Madame le Maire pour la commune et qui se traduit ainsi :

.../...



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 22 Novembre 2019

<b>Fonctionnement</b>					
<i>Dépenses</i>					
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	
	012	64111	020	Rémunération principale titulaire	-31 000,00
	012	64131	020	Rémunération principale non titulaire	-30 000,00
	<b>Sous Total 012</b>		Charges de personnel	<b>-61 000,00</b>	
	65	6574	025	Subventions aux associations	36 300,00
	<b>Sous-Total 65</b>		Charges de gestion courante	<b>36 300,00</b>	
		023	Virement à la section d'investissement	61 000,00	
	<b>Sous-Total 023</b>			<b>61 000,00</b>	
		<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>36 300,00</b>	
<i>Recettes</i>					
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant	
	75	752	020	revenus des immeubles	36 300,00
	<b>Sous-Total 75</b>		<b>Production de gestion courante</b>	<b>36 300,00</b>	
	74	74718		Participations Etat, Autres	
	<b>Sous-Total 74</b>		<b>Dotations, Subventions et participations</b>	<b>0,00</b>	
		<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>36 300,00</b>	

<b>Investissement</b>				
<i>Dépenses</i>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
2313	186	412	Reconstruction du stade Municipal	211 000,00
		<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>211 000,00</b>
<i>Recettes</i>				
Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
1323	186	412	Subvention Département (FAC 2019)	150 000,00
021		01	Virement de la section de fonctionnement	61 000,00
		<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>211 000,00</b>

- Considérant que cette modification n'aura aucune incidence réelle sur l'équilibre du budget ;
- Considérant la nécessité d'inscrire ces nouveaux crédits.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal décide,

.../...



## Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 22 Novembre 2019

---

.../...

*A l'Unanimité,*

**Article 1**

**D'adopter** la Décision Modificative n°1 au Budget de l'exercice 2019 de la commune de Trois-Rivières.

**Article 2**

**D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer, à l'intérieur de chaque chapitre, les virements de crédits qui seraient nécessaires, et à ouvrir, en cas de besoin de nouveaux articles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- recours administratif gracieux auprès de mes services,*
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre*

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,



Jean-Louis FRANCISQUE

